que le gouvernement moderne engendre cette conférence qui ont déjà pris la parole des bureaucraties. Des douzaines d'organismes et des milliers de fonctionnaires-au niveau fédéral, provincial municipal—sont quotidiennement mêlés à la mise en œuvre des politiques. Toutefois, il arrive assez souvent que, ces organismes jettent la confusion chez les citoyens qu'ils doivent servir. La plupart des fonctionnaires sont consciencieux. mais, parfois, ils appliquent la lettre plutôt que l'esprit de la loi. Les erreurs ne sont ni remarquées ni corrigées. Les méthodes établies pour empêcher le gaspillage entraînent des chinoiseries administratives, et des politiques bienveillantes sont mal appliquées.

L'auteur ajoute que même si la solution n'est pas simple, on pourrait en partie la trouver dans la création de postes d'«ombudsmen». Vers la fin de son article, il fait valoir la nécessité d'un ombudsman au niveau fédéral et réfute les arguments apportés jusqu'ici contre pareille nomination.

Honorables sénateurs, la tâche envisagée dans la résolution, telle que je la conçois, est énorme. Mais elle est aussi urgente et d'importance vitale parce qu'elle touche à notre patrimoine précieux de droits et de libertés individuels. J'appuie donc la résolution de tout cœur.

(Sur la motion de l'honorable M. Gouin, le débat est ajourné.)

GROUPE INTERPARLEMENTAIRE CANADA-ÉTATS-UNIS

TREIZIÈME RÉUNION ANNUELLE SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, interrompu le jeudi 9 avril, faisant suite à l'interpellation de l'honorable Phillips (Rigaud) appelant l'attention du Sénat sur la 13° réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis qui a eu lieu à Washington, à Cape Kennedy, à Houston et à San Antonio du 10 au 15 mars 1970.

L'honorable Keith Laird: Honorables sénateurs, sauf erreur, l'honorable Harry Willis ne sera pas des nôtres ce soir. La Chambre consentirait-elle à ce que je reprenne la suite du débat?

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, la Chambre est-elle d'accord pour que l'honorable sénateur Laird prenne la parole au lieu de l'honorable sénateur Willis?

Des voix: D'accord.

L'honorable M. Laird: Honorables sénateurs, les représentants de notre Chambre à

nous ont présenté des rapports si excellents qu'il me sera difficile d'offrir une contribution exclusive au débat. Franchement, je regrette que tous les intéressés n'aient pas encore parlé, car j'aurais voulu bénéficier de leurs opinions avant de tenter d'exprimer mes vues sur le sujet des relations canado-américaines. Toutefois, je voudrais dire pour commencer que parfois, nous nous éloignons tellement de l'essentiel que lorsqu'il s'agit de relations canado-américaines, nous trouvons souhaitable à un certain stade—et j'espère pouvoir offrir des réflexions à ce sujet ce soir-de revenir à certains principes fondamentaux, oubliant toutes les ramifications et la complexité des problèmes entre nos deux pays.

D'abord, pour poser le problème sur une base simple, permettez-moi de vous rappeler que les Américains sont probablement nos amis les plus intimes. Nous éprouvons tous le plus grand respect pour la population du Royaume-Uni et celle de la France, mais les Américains sont nos amis et ce sentiment prédomine non seulement dans le Canada anglophone, mais dans le Canada francophone.

Ainsi, nous débutons avec la proposition que nous avons comme voisins nos amis les plus intimes. Évidemment, ils sont plus près de nous du point de vue géographique, et il est donc parfaitement normal que nous ayons avec eux des rapports étroits. Je le dis surtout à cause des relations économiques. Il est tout à fait naturel que l'activité économique des deux pays soit étroitement liée. Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que ce qui arrive aux États-Unis a une profonde influence sur le Canada.

Les États-Unis—du moins en termes d'unification—sont un pays plus ancien que le Canada et, partant, plus évolué. Ils ont donc plus d'argent à investir et il est très logique qu'ils le placent dans le pays voisin, le Canada. Troisièmement, personne ne peut me convaincre que les États-Unis ont des visées territoriales sur le Canada. Le récent problème concernant l'Arctique, à mon avis, ne comporte aucune tentative de la part des Américains, en vue de s'emparer d'un nouveau territoire. Ils cherchent simplement à conclure un arrangement quelconque, afin de pouvoir naviguer sur ces voies d'eau.

Quatrièmement, nous ne devrions oublier-et j'espère que vous en conviendrez-que la plupart des Canadiens sont opposés à une union politique avec les États-Unis d'Amérique. Ce sont nos amis, il est vrai. Oui, nos liens économiques avec eux